SYNDICAT NATIONAL FO DES FINANCES PUBLIQUES

SECTION DE LA MOSELLE

Compte – rendu de la CAPL du 07/07/2017

Mutations Cadre A au 01/09/2017

En réponse à la déclaration de FO en ouverture de la CAPL (jointe en annexe) mettant l'accent sur les conséquences directes des restructurations et des supressions d'emplois pour les agents,la Direction a apporté les précisions suivantes :

La situation est contrastée RAN par RAN. Une évolution s'est faite entre le projet et le mouvement définitif national.La volumétrie des suppressions d'emplois DGFIP pour 2018 n'est pas encore connue..

FO-DGFIP a souligné :

➔ le nombre important de demandes de mutation pour ce mouvement à 1ère vue : 56 demandes ont été déposées sur un effectif total de cadres A =223 ,soit 25% des effectifs concernés

➔ **En réalité 32 demandes présentent un caractère obligatoire du fait des restructurations en Moselle**

24 demandes concernent les BDV (Brigades départementales de vérifications) qui voient au 01/09/2017 la suppression d'une brigade => passage de 3 à 2 brigades

8 demandes concernent le PED (pôle d'évaluation domaniale) suite à la restructuration du Domaine.

➔ Il reste donc peu de possibilité réelle de mutation pour les A en Moselle .

➔ Le niveau élévé d'ancienneté pour rentrer en Moselle sans priorité et ce depuis plusieurs années :Il faut être inspecteur 10ème échelon

➔ **Un solde global positif ,mais avec de grandes disparités !**

Le mouvement local A en quelques chiffres :

- Solde global des effectifs au 01/09/2017 : +1,5 A
- 7 départs A en retraite au titre de 2017
- 10 Emplois A vacants :
- Metz-PDCE =>4
- Metz PRS =>2 au 02/2018
- Metz-Gestion des comptes publics=>1Trésorerie Montigny
- Metz-Gestion des comptes publics=>1Trésorerie Moyeuvre
- Sarrebourg -Gestion des comptes publics=>1Trésorerie Sarrebourg
- Thionville -Gestion des comptes publics=>1Trésorerie Thionville
- 18 A ALD (9 ALD Metz +1 ALD Sarrebourg + 8 ALD Moselle)

Entre les vacances d'emplois,les détachements et les agents ALD ,l'équation 1 emploi ,1 agent relève de l'impossible !

FO-DGFIP a rappelé son attachement au droit à mutation pour tout agent.
Pour toutes ces raisons, FO-DGFIP a voté contre ce mouvement.

La liste du mouvement définitif est publiée sur Ulysse 57